

# L'influence de la faculté de droit sur le développement éthique de ses étudiants

Isaac da Silva Aboo, Faculté de droit, Section de common law

## Résumé (1)

L'objectif de cette recherche est d'évaluer la participation de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa dans le développement éthique ses étudiants. Nous allons ensuite évaluer si le développement diffère selon le programme d'étude de l'étudiant, soit les programmes de common law en français et anglais, le programme de droit canadien, et le programme de droit civil.

Cette recherche s'appuie sur « The Ethical Development of Law Students: An Empirical Study »<sup>1</sup> (Henderson et Farrow), qui examine le rôle qu'ont les facultés de droit (Osgoode Hall et Saskatchewan) en façonnant les opinions des étudiants sur deux questions éthiques et professionnelles fondamentales.

Ces deux questions sont : est-ce que les avocats sont les défenseurs ultimes de leurs clients (ou est-ce qu'ils devraient prendre en compte l'intérêt public ?); et est-ce que le droit est une profession où une industrie ?

## Introduction (2)

La conception traditionnelle de l'avocat est celle du défenseur ultime des intérêts de son client<sup>2</sup>. Cependant, il existe tout de même des situations où l'intérêt public, ainsi que les intérêts des autres parties, ont été reconnus comme étant d'une importance supérieure à l'intérêt du client.

Selon Dodek<sup>3</sup>, les facultés de droit canadiennes jouent un grand rôle dans la formation éthique et professionnelle des étudiants. Cependant, à part l'étude de Henderson et Farrow publiée en 2009, les recherches empiriques concernant l'impact qu'ont les facultés de droit sur le développement éthique des étudiants sont limitées. Donc, on a beaucoup de théorie, mais pas assez de données empiriques. De plus, ces études proviennent majoritairement des Etats-Unis.

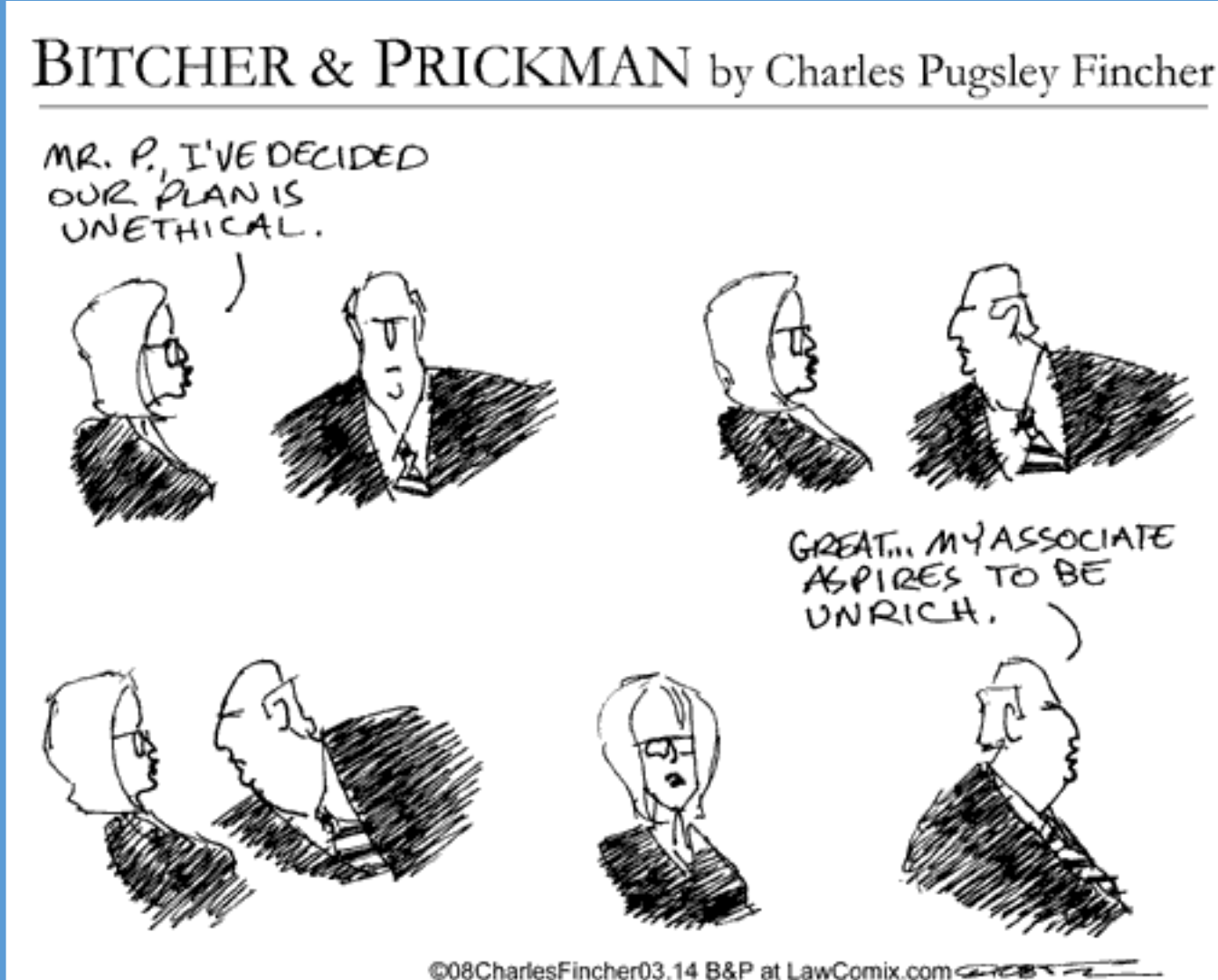
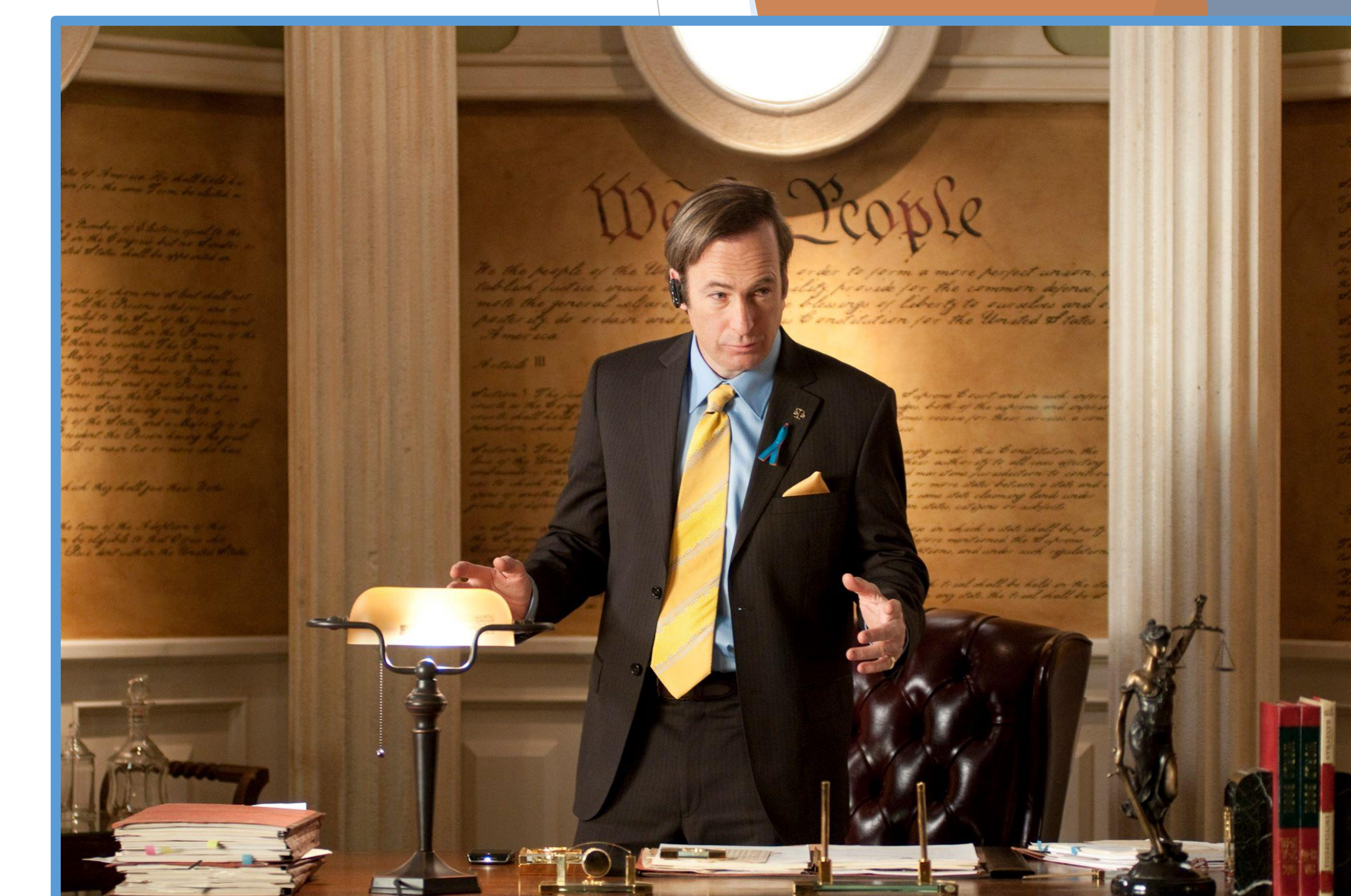
En incitant les étudiants à « penser comme des avocats », est-ce que les facultés de droit incitent les étudiants à adopter la conception traditionnelle de l'avocat ? Après trois années d'études, est-ce que la conception initiale de l'étudiant change ? Est-ce que le programme d'étude, ou la tradition juridique étudiée, a un impact sur l'éthique des étudiants ?

## Méthode (3)

Pour répondre à ces questions, une étude empirique sera réalisée en faisant des sondages auprès des étudiants de première et de troisième année dans les programmes de common law anglais et français, le programme de droit canadien, et le programme de droit civil.

Les résultats seront alors analysés pour en tirer une conclusion.

La doctrine existante dans le domaine, ainsi que des études empiriques similaires, seront utilisées comme appui.



## Résultats et conclusion... à venir! (4)

Nous n'avons toujours pas de résultats (ni de conclusion) car le sondage sera administré en octobre 2016 aux étudiants de première année et en mars 2017 aux étudiants de troisième année.

Nous évaluerons si il y a des Corrélations possibles entre le point de vue éthique de l'étudiant et...

- Sexe
- Programme d'étude (Programme de common law en français vs anglais, common law vs droit civil, etc.)
- Ethnicité (et origine, ex: québécois, franco-ontarien, ontarien etc.)
- Année d'étude
- Age
- Contexte socioéconomique
- Dette étudiante
- Langue maternelle
- Si ils ont participé aux entrevues sur le campus ou à la course au stage (étudiants de 3<sup>ème</sup> année)

Cette recherche pourrait être pertinente dans la mesure où elle facilitera la réflexion sur l'enseignement de l'éthique et le professionnalisme à la Faculté. Les auteurs sont intéressés de voir s'il y a des différences entre les étudiants suivant des programmes différents, et si une corrélation peut être faite entre le programme et la conception du professionnalisme. De plus, elle pourrait servir comme base à l'appui d'une réforme de l'enseignement lié à l'éthique et au professionnalisme, ou du moins à des changements.

## Références (5)

<sup>1</sup> Joshua JA Henderson et Trevor CW Farrow, « The Ethical Development of Law Students: An Empirical Study » (2009), 72 Sask L Rev 75.

<sup>2</sup> Trevor CW Farrow, « Sustainable Professionalism » (2008), 46 Osgoode Hall LJ 51.

<sup>3</sup> Adam M. Dodek, « Canadian Legal Ethics: Ready for the Twenty-First Century at Last » (2008), 46 Osgoode Hall LJ 1.

## Remerciements (6)

- Le Professeur Alain Roussy
- La Faculté de droit, Université d'Ottawa
- Le Programme d'initiation à la recherche au premier cycle

## Information et coordonnées (7)

**Isaac da Silva Aboo**, Faculté de droit, Section de common law, Programme de common law en français  
• idasi066@uottawa.ca  
**Alain Roussy**, Professeur adjoint, Faculté de droit, Section de common law  
• aroussy@uOttawa.ca

